

ferons connaître plus tard à nos lecteurs ce qu'il renferme de plus intéressant et de plus curieux.

“ AVERTISSEMENT.

“ La Société Littéraire et Historique de Québec croit devoir rendre compte des motifs qui l'ont engagée à entreprendre la réimpression des trois voyages de Jacques Quartier en 1534, 1535 et 1540, ainsi que des autres documents compris dans ce volume, qui est le troisième que cette Société publie sur l'histoire des premiers temps du Canada.

“ Les relations du célèbre navigateur malouin, imprimées de son temps en France, sont entièrement épuisées, du moins dans la langue où elles furent d'abord écrites. Le récit de son deuxième voyage fut publié à Paris en 1545, et à Rouen en 1595, mais la Société n'en a pu découvrir aucun exemplaire, après avoir fait faire beaucoup de recherches à cet égard. L'éditeur de l'édition de Rouen dit qu'il l'avait traduite d'une relation en langue étrangère, probablement de celle qu'on voit dans le 3e tome de la collection des voyages par Ramusio, Venise, 1536. On en conclut que les voyages de Quartier, en français, avaient déjà disparu en 1595.

“ Lescarbott, dans son histoire de la Nouvelle-France, nous donne bien les parties essentielles des deux premières relations de Quartier, mais par extraits détachés et répandus dans différents endroits de son ouvrage, qui d'ailleurs est devenu extrêmement rare.

“ Il existe à la bibliothèque royale de Paris trois exemplaires manuscrits du deuxième voyage, qui s'accordent sur tous les faits principaux, et dont l'un paraît dater du milieu du 16e siècle; on croit que celui-ci est l'original même de Quartier. La société s'en était procuré une copie, qui a été soigneusement collationnée avec les deux autres manuscrits, et ensuite avec Lescarbott et Ramusio: c'est cette copie dont elle offre au pays la réimpression. La Société fera remarquer en outre, que ce deuxième voyage est précédé d'une version exacte de la célèbre épître dédicatoire, adressée par Jacques Quartier à François I, et que l'on croit avoir été composée par Belleforest, historiographe de l'époque; cette pièce, copiée sur l'original même, contient un passage remarquable que Lescarbott a cru néanmoins devoir supprimer lorsqu'il a inséré ce document dans son Histoire de la Nouvelle-France.

Le troisième voyage est traduit de Hackluyt [*Hackluyt's Collection of Eardy Voyages, Travels, and Discoveries. London, 1610*], seul endroit où l'on ait pu le rencontrer, encore n'est-ce qu'un fragment très incomplet. Lescarbott, Champlain et Ramusio ne font aucune mention de cette pièce, qui leur était sans doute inconnue.

“ Ces documents si précieux pour l'histoire des premiers commencements de la Nouvelle-France, sont du “ Routier de Jean Alphonse,” premier pilote de Roberval [en 1542], qui décrit le cours du fleuve St. Laurent depuis le détroit de Belle-Isle jusques “ au fort de France Roy” [vers le Cap Rouge], et du voyage que fit Roberval lui-même au Canada en 1542. On y a joint deux lettres traduites de Hackluyt, sur la découverte des Saults quisont au dessus de Hochelaga.

“ On a aussi ajouté deux autres documents, accompagnés de deux esquisses *fac simile*, tirés d'une ancienne et rare édition des voyages de Champlain [Paris, 1613]. Le dernier de ces documents, surtout, fournit des renseignements curieux sur l'ancienne topographie de Québec et de ses environs, et, à l'aide des notes qu'on y a ajoutées, il sera facile de reconnaître la plupart des localités auxquelles M. de Champlain avait imposé des noms qui, depuis plus de deux siècles, étaient perdus ou ignorés.

“ Enfin, la Société a lieu de croire qu'on ne lira pas sans intérêt les extraits et les notes qui les accompagnent, sur le lieu précis où Quartier bâtit un fort pour mettre sa flotille en sûreté pendant le rude hiver qu'il fut obligé de passer au milieu des aborigènes du Canada.”

“ Cet ouvrage est en vente au bureau de l'Imprimerie Canadienne, rue la Montagne, 13. Comme il n'en a été tiré qu'un petit nombre d'exemplaires, outre ceux destinés aux membres de la Société, nous conseillons à ceux qui voudraient s'en procurer de faire diligence, car ils seront bien vite enlevés.

ADRESSE DU CLERGÉ A SIR CHARLES BAGOT.

Nous publions aujourd'hui l'adresse du Clergé du diocèse de Montréal à sir Charles Bagot, et la réponse que Son Excellence a daigné y faire. On voit dans cette réponse les sentiments d'estime et d'affection que professe sir Charles Bagot pour le clergé et les catholiques de ce pays. Ces sentiments honorent à la fois celui qui les exprime et ceux qui en sont l'objet.

A SON EXCELLENCE SIR CHARLES BAGOT, CHEVALIER GRAND-CROIX DU TRÈS HONORABLE ORDRE DU BAIN, L'UN DES TRÈS HONORABLES CONSEILLERS PRIVÉS DE SA MAJESTÉ, GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE, CAPITAINE GÉNÉRAL ET GOUVERNEUR EN CHEF DU CANADA, DE LA NOUVELLE ÉCOSSE, &c., &c., &c.

Nous l'Evêque catholique, les Vicaires Généraux, Curés et autres Prêtres du Diocèse de Montréal, tant en notre nom qu'en celui de tous les membres du Clergé catholique de ce Diocèse, dont nous sommes les organes autorisés, prenons la liberté d'approcher respectueusement de Votre Excellence pour lui offrir l'expression sincère de notre attachement et nos félicitations à l'occasion de l'amélioration subite et inattendue survenue dans l'état de sa santé, au moment où l'on tremblait pour la perte de ses jours. Il était

difficile en effet de ne pas espérer que Dieu se laissât toucher aux prières de tout un peuple prosterné aux pieds de ses autels; et nous sommes heureux d'assurer à V. E. que le Clergé n'a pas été le dernier à élever des mains suppliantes pour la conservation de V. E., afin qu'Elle pût jouir de la douce satisfaction de terminer l'œuvre de justice et de conciliation qu'Elle avait si courageusement entreprise.

Cette heureuse convalescence nous avait fait espérer de conserver V. E. au milieu de nous; mais la Divine Providence vient d'en décider autrement. Le départ prochain de V. E. est une nouvelle affliction que Dieu nous envoie; et elle ne pourra désormais être adoucie que par l'espoir que le successeur de V. E. marchera sur vos traces et achèvera de cicatriser les plaies dont votre sollicitude pleine de sagesse entreprit la guérison avec tant de succès.

Nous nous flattons qu'étant éloignés de nous V. E. nous favorisera toujours de sa puissante protection. Nous la prions de porter aux pieds du trône de notre bien-aimée Souveraine l'hommage de nos respects, de notre loyal attachement et de la reconnaissance que nous lui devons pour vous avoir envoyé au milieu de nous avec une mission de généreuse pacification.

Nous prions enfin V. E. de croire que partout où la Providence conduira ses pas, Elle sera accompagnée de nos souvenirs et de nos vœux pour sa prospérité et celle de sa famille. Les Canadiens n'oublient jamais un bienfait ni un bienfaiteur: et ce titre ils vous l'ont décerné depuis longtemps. Puisse-t-il être un motif de plus à votre affection pour nous! C'est le dernier vœu que nous adressons à V. E.

Montréal, 10 mars 1843.

RÉPONSE.

Maison du Gouvernement, Kingston, 2 mai 1843.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur d'accuser réception, au nom de Sir Charles Bagot, de l'Adresse signée par Votre Seigneurie et le Clergé de votre Diocèse à l'occasion de sa retraite du gouvernement du Canada, nécessitée par le mauvais état de sa santé.

En réponse, Sir Charles m'ordonne de vous assurer, et par vous tous les Messieurs du clergé signataires de l'Adresse, que les vifs sentiments qu'elle renferme sur sa faveur et l'approbation entière des actes de son gouvernement n'ont pas manqué de lui procurer la satisfaction la plus profonde. De tous les nombreux témoignages d'attachement et de confiance qu'il a reçu du peuple canadien, durant sa longue maladie, il n'en est aucun qu'il estime plus parfaitement que celui là, venant d'un corps d'une aussi grande importance sociale et d'un aussi grand mérite moral que le clergé catholique romain, comme il est universellement reconnu. Il ne cessera jamais d'éprouver à son égard la plus grande reconnaissance pour la sympathie qu'il lui a montrée dans ses souffrances et pour les prières qu'il a faites dans le but d'obtenir sa guérison, et il s'estimera heureux de conserver les plus vifs sentiments de considération envers lui et le peuple au milieu duquel il se trouve placé. En quittant l'administration de cette province, comme il a plu à Dieu de le rendre nécessaire, ce n'a pas été une faible consolation pour Lui de voir que ses habitans appréciaient si favorablement le résultat de ses efforts pour procurer leur bien, et que l'habileté distinguée et le caractère élevé de l'homme d'état que Sa Majesté lui a donné pour successeur constitue une aussi sûre garantie pour le maintien d'une politique juste et éclairée dans l'administration future de leurs affaires.

J'ai l'honneur d'être,

Monseigneur,

Votre très obéissant, humble Serviteur,

H. BAGOT, *Secrétaire privé.*

BULLETIN.

*Nouvelles d'Europe.—Détresse du protestantisme.—Progrès du catholicisme.—Apparition du crucifix miraculeux dans la province de Nankin.—Secours à la Guadeloupe.—Colonisation des îles de Taïti.—Indes et Chine.—Perte du bateau à vapeur le Salway.—Amnistie en faveur des exilés polonais.—Inondations.*

Nous avons enfin reçu nos journaux d'Europe, dont nous donnerons successivement les extraits les plus intéressants. Nous avons déjà fait connaître à nos lecteurs la plupart des nouvelles politiques apportées par le dernier paquebot, en reproduisant les journaux anglais ou américains. Il ne reste guères à relater que les nouvelles religieuses qui ne sont pas d'ailleurs très importantes, quoiqu'généralement favorables au catholicisme. Nous abrègerons notre bulletin pour donner plus de place à nos extraits; car au moment où nous recevons nos journaux nous apprenons l'arrivée d'un nouveau steamer apportant des nouvelles de dix jours plus tard.

Les conversions au catholicisme se multiplient en Angleterre et dans tous les pays protestants. Ce fait et les dispositions universellement très favorables de nos frères séparés ont jeté l'épouvante dans quelques Églises de la réforme, et l'on a vu entre autres celle de Strasbourg faire un appel des plus touchants à ses coreligionnaires en déclarant la réforme en danger. Heu-

ERREUR